



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS d'ouverture d'une participation du public par voie électronique

relatif à la demande de prolongation et de modification des conditions d'exploitation et de remise en état de la carrière de basalte et de ses installations annexes situées au lieu-dit « Lachaud » sur le territoire des communes de CHATEAUGAY et MALAUZAT, présentée par la société JALICOT

Une participation du public par voie électronique est ouverte du **lundi 9 octobre 2023 jusqu'au dimanche 29 octobre 2023 inclus**, à l'effet de recueillir les observations de toute personne intéressée sur la demande par laquelle la société JALICOT sollicite la prolongation de la durée d'exploitation de la carrière ainsi que la modification des conditions d'exploitation et de remise en état de la carrière et de ses installations annexes situées au lieu-dit "Lachaud" sur le territoire des communes de CHATEAUGAY et de MALAUZAT.

Ces activités sont soumises aux rubriques 2510-1 (autorisation préfectorale), 2515-1-a (enregistrement) et 2517-3 (déclaration) de la nomenclature des Installations Classées.

Le dossier de demande sera consultable sur le site internet de la Préfecture du Puy-de-Dôme (www.puy-de-dome.gouv.fr rubriques : publications/consultation du public).

Pendant toute cette période, toute personne peut formuler ses observations en les adressant par mail à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques-environnement@puy-de-dome.gouv.fr.

Le présent avis est affiché en mairies de **CHATEAUGAY** et de **MALAUZAT**.

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation avec des prescriptions ou un refus.